

Image not found or type unknown



biens achetés en commun

Par **mimiche59**, le **30/10/2015 à 17:32**

bonjour, je me sépare de mon compagnon hors mariage. nous avons achetés un ordinateur et un appareil photo en commun qu'il a gardés facture a son nom mes les achats ont été effectués avec le compte joint relevés de compte a l'appui puis je lui réclamés quelque chose. Merci

Par **cocotte1003**, le **30/10/2015 à 17:40**

Bonjour, vous pouvez toujours demander à l'amiable mais les factures sont à son nom donc a lui, vous n'obtiendrez rien en justice, surtout que les appareils seront vieux, cordialement